TARIFS DES FORMATIONS INTER ENTREPRISE
A compter du 01 Janvier 2024

CACES® CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTÉ R 489 Catégories 1A – 2B – 3 – 4 – 5 – 7			
Type de stage	**Durée en jours**	**Durée en heures**	**Coût HT par stagiaire**
CACES® CARISTES Catégorie 1A	3 jours	21 heures	350 €
	2 jours	14 heures	260 €
CACES® CARISTES Catégorie 2B	3 jours	21 heures	490 €
	2 jours	14 heures	330 €
CACES® CARISTES Catégorie 3	4 jours	28 heures	560 €
	3 jours	21 heures	510 €
	2 jours	14 heures	390 €
CACES® CARISTES Catégorie 4 ou 5	4 jours	28 heures	590 €
	3 jours	21 heures	525 €
	2 jours	14 heures	420 €
Autres catégories ou combinaisons de plusieurs catégories : Nous consulter			

CACES® PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES R 486A Catégories A – B			
Catégorie B Sans option porte engin	3 jours	21 heures	610 €
	2 jours	14 heures	450 €
Catégorie A Sans option porte engin	3 jours	21 heures	440 €
	2 jours	14 heures	350 €
Catégories A+B Sans option porte engin	3 jours	21 heures	900 €
	2 jours	14 heures	680 €
Option porte-engin incluse : Nous consulter			

CACES® CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT R 485 - Catégories 1 – 2			
Catégorie 1 ou 2	2 jours	14 heures	300 €

CACES® GRUES DE CHARGEMENT R 490 Commande manuelle – Commande manuelle + option télécommande			
Formation initiale Commande manuelle + télécommande	3 jours	21 heures	920 €
Revalidation Commande manuelle + télécommande	2 jours	14 heures	670 €

GFC
Siège Social : 3A Rue de la Synagogue – 68720 FROENINGEN – ☎ 06.10.54.08.76 – **Fax** 03.89.25.14.22
Site Administratif : 23 Rue de Froideterre – Zone Industrielle des Cloyes – 70200 LURE – ☎ 03.84.30.17.45 – **Fax** 09.59.46.70.22
Plateforme Logistique : 6 Rue de l'Industrie – 70000 VESOUL
N° Siret : 510 087 562 00029 – Code APE : 8559 A – N° intracommunautaire : FR10510087562
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 42 68 01926 68 auprès du Préfet de Région Alsace

CACES® ENGINS DE CHANTIER R 482 Catégories A – B1 – C1 – F			
Catégorie A	3 jours	21 heures	945 €
	2 jours	14 heures	790 €
Catégorie B1	3 jours	21 heures	945 €
	2 jours	14 heures	790 €
Catégorie C1	3 jours	21 heures	945 €
	2 jours	14 heures	790 €
Catégorie F	3 jours	21 heures	735 €
	2 jours	14 heures	525 €
Option porte-engin incluse ou combinaisons de plusieurs catégories : Nous consulter			

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL ÉLECTRICIEN ou NON ÉLECTRICIEN			
Formation initiale pour électricien	3 jours	21 heures	460 €
Formation initiale pour non électricien	2 jours	14 heures	325 €
Recyclage pour électricien ou non électricien	1 jour ½	10 heures ½	250 €
Recyclage pour non électricien	1 jour	7 heures	190 €

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL			
Formation Initiale	2 jours	14 heures	225 €
M.A.C. Maintien et Actualisation des Compétences	1 jour	7 heures	110 €

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX AIPR			
Niveau OPERATEUR	½ journée	4 heures	130 €
Niveau ENCADRANT ou CONCEPTEUR	1 jour	7 heures	165 €

GFC
Siège Social : 3A Rue de la Synagogue – 68720 FROENINGEN – ☎ 06.10.54.08.76 – **Fax** 03.89.25.14.22
Site Administratif : 23 Rue de Froideterre – Zone Industrielle des Cloyes – 70200 LURE – ☎ 03.84.30.17.45 – **Fax** 09.59.46.70.22
Plateforme Logistique : 6 Rue de l'Industrie – 70000 VESOUL
N° Siret : 510 087 562 00029 – Code APE : 8559 A – N° intracommunautaire : FR10510087562
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 42 68 01926 68 auprès du Préfet de Région Alsace

GFC – Conditions générales de vente

DEFINITION : Formation inter entreprise : Formation réalisée dans les locaux de GFC.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

GFC fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à GFC un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

FORMATIONS INTER ENTREPRISE

Conditions Financières : Les prix des formations indiqués dans la grille tarifaire incluent la prestation pédagogique, la mise à disposition de nos locaux et de notre matériel. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

Ouverture d'une session de formation : GFC se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, pour des raisons d'effectif.

REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

GFC offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée.

CONDITIONS D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. En cas de dédit par l'entreprise cliente à moins de 15 jours francs avant le début de l'action de formation, ou par l'abandon en cours de formation de un ou plusieurs stagiaires, GFC retiendra sur le coût total, les sommes qui auront été réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la dite action, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du code du travail.

FACTURATION - PRIX ET REGLEMENTS

Toutes les actions de formation sont facturées à l'issue des formations. Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Les factures sont payables en euros, à 30 jours fin de mois, sans escompte et à l'ordre de GFC. Pénalités pour retard de paiement 1,5 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues, escompte 0% sur règlement anticipé.

REGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

GFC

Siège Social : 3A Rue de la Synagogue – 68720 FROENINGEN – ☎ 06.10.54.08.76 – **Fax** 03.89.25.14.22

Site Administratif : 23 Rue de Froideterre – Zone Industrielle des Cloyes – 70200 LURE – ☎ 03.84.30.17.45 – **Fax** 09.59.46.70.22

Plateforme Logistique : 6 Rue de l'Industrie – 70000 VESOUL

N° Siret : 510 087 562 00029 – Code APE : 8559 A – N° intracommunautaire : FR10510087562

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 42 68 01926 68 auprès du Préfet de Région Alsace